

Revue bimestrielle de la filière cognac

novembre - décembre 2015

## Prix d'Excellence de la Légion d'Honneur

Dans sa volonté de mettre en valeur la filière de l'apprentissage, le Comité de Saintes-Jonzac de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), présidé par Alain Philippe, a proposé au Campus des Métiers de Saint-Germain-de-Lusignan de mettre en place un prix récompensant un apprenti particulièrement méritant et talentueux.

Tous les acteurs ont été particulièrement sensibles à cette démarche, qui a abouti le 16 novembre dernier à la signature officielle, au Campus des Métiers, de la Convention de Partenariat pour la création de ce Prix d'Excellence de la Légion d'Honneur. (photo ci-dessous)

Le secteur retenu pour ce Prix est celui des « métiers de bouche », dans la catégorie « traiteur-organisateur de réceptions », de niveau Bac + 2, dont le diplôme « Brevet de Maîtrise » est décerné par trois établissements seulement en France. A Saint-Germain-de-Lusignan, les étudiants bénéficient de la formation d'un professeur Meilleur Ouvrier de France, David Bret (sur la photo).

Divers critères seront pris en compte pour le choix du lauréat le 9 février 2016 par le Jury, composé de Thérèse Montois (membre du bureau SMLH Saintes-Jonzac), Françoise Barbin-

Leclercq (auteure et chroniqueuse culinaire), Eric Vigneron (producteur à France 3), Marion Monnier (restaurant La Table de Marion à Saintes) ainsi qu'Alain Philippe, Dominique Laborde, David Bret et un représentant (à venir) des Collectivités.



Les signataires de gauche à droite, Alain Philippe, Francis Lott (Président Départemental 17 de la SMLH, ancien Ambassadeur de France), Jean Doignon (Président Départemental 17 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat), Dominique Laborde (Directeur du Campus des Métiers).